

## 28 À 34 | Dossier

# Istres, entre dans l'ère Métropole

**DOSSIER**

## Istres entre dans l'ère MÉTROPOLE

**AB-MARSEILLE-PROVENCE**  
92 communes  
3 148 km<sup>2</sup>  
1 844 439 habitants

**GRAND PARIS**  
129 communes  
8 117 600 habitants

**GRAND LYON**  
59 communes  
1 324 600 habitants

Avec 1 840 000 habitants, 92 communes, 3 148 km<sup>2</sup> et une agglomération qui s'étend sur le Grand Paris, la Métropole d'Alsace-Marseille-Provence est la plus grande de France.

Le mot-clé essentiel de l'État est la création de ce grand est de France plus performant et plus attractif. Le territoire autour de Marseille, second ville de France, offre de nombreuses opportunités de développement et de concurrence économique qui se jouent avec les autres grandes métropoles européennes. Ainsi, les "compétences de la métropole" ont constitué les 92 communes qui la composent (quatre-vingt-deux communes de son intercommunalité, dix-huit communes de la Corse (Provence), comme un ensemble avec un avenir commun et non comme une accumulation d'intérêts différents.

Le développement économique, démographique, aménagement du territoire, habitat, tourisme, santé et bien-être sont les enjeux de la Métropole. Elle ambitionne d'être une métropole européenne de référence, une métropole qui accueille et accompagne les habitants et les entreprises de la Région ou du Département ainsi que des compétences en matière d'habitat que l'État peut lui déléguer.

C'est un nouveau chapitre de l'histoire de notre ville qui vient de débuter. Un chapitre qui place Istres dans une nouvelle émergence pour son développement, celle de la Métropole.

**Concrètement, quel va être le rôle de la Métropole ?**

- En créant la Métropole la législature a choisi de lui donner des compétences plus étendues que celles des anciennes intercommunalités, afin de l'armer plus efficacement pour le développement du territoire.

De plus, la Métropole peut également exercer des compétences auparavant dévolues à la Région ou au Département ainsi que des compétences en matière d'habitat que l'État peut lui déléguer.

**Quels sont les défis que devra relever la Métropole ?**

« Outre l'aspect développement économique, l'un des premiers défis que devra relever la Métropole est celui de faire une "identité métropolitaine". Au-delà de l'addition des particularités de 92 communes aux termes et modes de vie extrêmement variés, la Métropole devra rassembler ses citoyens, 2 millions d'habitants, tous unis par leur ancrage méditerranéen, autour d'intérêts communs. L'éologie, le cadre de vie, les transports, la culture, le sport ou encore la mixité sociale sont autant de sujets... sur lesquels la "voix" de cette nouvelle intercommunalité. Parmi les défis les plus ambitieux qu'elle aura à relever citons, la reconquête du tissu industriel du territoire, le soutien à l'économie locale, la re-modélisation de l'activité portuaise... »

**Et à Istres ?**

- Plus près de nous, ici à Istres, la Métropole sera aux côtés de notre ville pour défendre et porter des projets majeurs tels que le développement du pôle aéronautique, la future autoroute A56 entre Fos et Salon ou encore la nouvelle gare TGV. Autour de dossiers capitaux pour l'emploi, le développement économique et touristique, dont Istres tirera aussi la meilleure métropolitaine à sa portée.

**Les compétences de la Métropole**  
Alsace-Marseille-Provence sera chargée principalement de piloter, pour et avec les communes, le développement et l'aménagement économique, social et culturel. Zones d'activités économiques, équipement culturel et sportif d'intérêt supra communal, parcs et zones d'activités de tourisme, sites à l'aménagement supérieur et à la réhabilitation... L'aménagement de l'espace métropolitain Schéma et plans d'urbanisme, aménagement d'intérêt métropolitain, valorisation du patrimoine naturel et paysager, organisation des déplacements, voirie et signalisation, infrastructures et réseaux de télécommunications. Les politiques locales de l'habitat et de la ville Schéma d'ensemble de l'habitat, et développement urbain et de logement, mise à l'écarter des zones de logement, création de ville, insertion économique et locale, promotion de la métropole. Les services d'intérêt collectif Aménagement et entretien, commerces, services d'écoville et de services... De protéger et mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie Gestion des déchets, lutte contre la pollution et transition énergétique, Plan Climat Energie Territoriale, agriculture urbaine et forestière et de gestion, milieu aquatique et plages...

## 6 & 7 | Instantanés

## 8 À 15 | Vie locale

- La crèche de la Ribambelle rénovée
- Rencontre avec les bailleurs sociaux
- Le repas des cent femmes
- Commémoration du cessez-le-feu en Algérie
- L'après Bac
- Les ailes de la bande-dessinée
- Les Amis du Vieil istres en quête d'histoire
- Le nouveau Chef se met à table
- Burger King choisit Istres
- Le PLIE au service des demandeurs d'emploi
- Santé : nouveaux services avec le dépistage du VIH et des IST

## 16 & 17 |

## Conseil municipal

- Le premier budget version "métropole"
- Expressions des conseillers municipaux

## 18 & 19 | Initiative

- Le Conseil des Sages, c'est reparti !

## 20 & 21 | Interview

- Yves Garcia : tous acteurs de notre environnement

## 22 & 23 | Cadre de vie

**CADRE DE VIE**

**Recyclage, un «PACT» pour réduire l'impact du verre**

**Pour une ville toujours plus propre**

**35**

## 24 & 25 | Événement

- Meeting aérien : l'aéronautique fait le show

## 26 & 27 | Cet été

- Vacances pour tous les goûts

## 35 À 37 | Culture

- Expo Becker
- Les Orchestrestructibles
- Le conservatoire de musiques

## 38 & 39 | Festival

**FESTIVAL**

**Des stars pour éclairer Les Nuits d'Istres**

Plus de 100 artistes pour 100 soirées... Les Nuits d'Istres... Les Nuits d'Istres...

## 40 À 45 | Bouger / sortir

- La JSI au féminin
- 44<sup>ème</sup> course de côte
- 29<sup>ème</sup> tournoi de Pentecôte du FCIR
- 6<sup>ème</sup> fête de l'Autre
- Randonnée urbaine
- Promenade au cœur de l'art
- Quand la ville et la nature se côtoient

## 46 | Agenda